



BCCA

CERTIFICAT BENOR

délivré sur base des dispositions du Règlement d'application pour la certification BENOR des produits de réparation et protection du béton, TRA BB 562-567, à l'entreprise

SIKA Belgium nv

Venecoweg 37, BE - 9810 Nazareth,

pour la production de

THORO® LASTIC S / THORO® PRIMER 1000

fabriqué dans l'unité de production identifié par le code

015

en conformité avec

les Prescriptions Techniques PTV BB 562 et la norme NBN EN 1504-2:2004

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions.

La Fiche Technique Normalisée (version 001 du 2024-05-01) fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit ou, si cela s'avère impossible, sur l'emballage ou au moins sur le bon de livraison. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web www.bcca.be.

N° certificat BB-562-220-0002-015 I Valable du 2024-05-01 au 2027-06-30

Délivré à Bruxelles, le 24 mai 2024.

Olivier DELBROUCK Directeur Général

The BENOR mark is a registered collective mark, that is the property of the Bureau for Standardisation (NBN). The BENOR certification is a voluntary system that is established on the basis of a consensus between stakeholders and is a response on the request of the user to have sufficient certainty about the aspects with regard to, ex., quality, public security, suitability for use, health and the interests of the end users.

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION NPO

HEADQUARTERS: CANTERSTEEN, 47 BE-1000 BRUSSELS OPERATIONAL HEADQUARTERS: HERMESLAAN, 9 BE-1831 DIEGEM TEL. + 32 2 238 24 11 MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE

